



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R76-2026-381

PUBLIÉ LE 15 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

DRAAF Occitanie /

R76-2026-09-15-00001 - Arrêté portant subdélégation de signature
à certains agents de la direction régionale de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt - service territorial FranceArgiMer (2 pages)

Page 3

DRAAF Occitanie

R76-2026-09-15-00001

Arrêté portant subdélégation de signature à
certains agents de la direction régionale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt -
service territorial FranceArgiMer



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt**

**ARRETE du 15 septembre 2026
portant subdélégation de signature à certains agents de la direction régionale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - service territorial FranceAgriMer**

Le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

- Vu** le code rural et de la pêche maritime ;
- Vu** la loi n°72-619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions, notamment son article 21-1 ;
- Vu** l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement (ASP) et de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) ;
- Vu** le décret n°84-1191 du 28 décembre 1984 modifié relatif à l'organisation des services extérieurs du ministère de l'agriculture ;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2009 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment son article 39 ;
- Vu** le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;
- Vu** le décret en conseil des ministres du 27 mai 2026 portant nomination de M. Fabrice RIGOLET-ROZE, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 29 mai 2024 portant nomination de M. Olivier ROUSSET, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Occitanie, à compter du 10 juin 2024 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2016 portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;
- Vu** la décision du directeur général de FranceAgriMer du 1^{er} septembre 2026 portant délégation de signature à Monsieur Fabrice RIGOLET-ROZE, préfet de la région Occitanie, représentant territorial de FranceAgriMer ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 14 septembre 2026 portant délégation de signature à monsieur Olivier ROUSSET, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Occitanie au titre de FranceAgriMer, publié le 14 septembre 2026 au recueil des actes administratifs spécial n°R76-2026-380 ;
- Vu** la décision du 2 avril 2009 modifiée portant organigramme et organisation générales des services de FranceAgriMer ;

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
1 place Emile Blouin
Bâtiment D
CS 70005
31952 TOULOUSE CEDEX 9
Tél. 05 61 10 61 10 – Fax. 05 61 10 61 00
Courriel : direction.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr
<http://www.occitanie.gouv.fr>

1 / 2

ARRÊTE

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier ROUSSET, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, la délégation de signature qui lui a été conférée par l'arrêté préfectoral du 14 septembre 2026 susvisé, sera exercée par Messieurs Yann LOUGUET, IGSPV, Stéphane DEFOS, IGPEF, et Frédéric BOUSQUET, attaché d'administration hors classe, directeurs régionaux adjoints.

Article 2

Subdélégation de signature est donnée à Monsieur Stéphane BOUNEAU, chef du service régional FranceAgriMer, à Monsieur Luc FRUITET, chef de service adjoint, à Madame Lucile SCHWARTZ, cheffe de service adjoint, à l'effet de signer les décisions, instructions et correspondances nécessaires à l'accomplissement des missions techniques de FranceAgriMer dans la région Occitanie, à l'exception des actes normatifs ou interprétatifs de portée générale.

Cette même subdélégation de signature est donnée à Madame Béatrice DEDIEU, cheffe d'unité, à Messieurs Jacques DEGAILLE, Laurent HANON et Jean-Dominique PASTRUCH, chefs d'unité, ainsi qu'à Mesdames Isabelle BARRIERE, Hélène LECLERC, Audrey RIBET, cheffes d'unité adjointes et Messieurs Benjamin BERIZZI, Claude MAURIN et Johan NOVAR, chefs d'unité adjoints.

Article 3

Subdélégation de signature est donnée à :

- Madame Delphine BOUDES, à l'effet de signer les actes relevant de l'instruction et de la validation des billets de financement pour les collecteurs de céréales au profit des établissements de crédit.

Article 4

Toutes les subdélégations antérieures à la présente subdélégation sont abrogées.

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Toulouse, le 15 septembre 2026

Le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,

Olivier ROUSSET

